

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 70
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2025-04-15

Rennes, le 15/04/2025

Objet : Fermeture du chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;
VU la demande présentée par l'entreprise I-MARINE ;
Considérant que des travaux de remplissage de la vasière de Pont Houitte, biefs Pont Houitte et Gué Noélan doivent être réalisés du 10 au 17/05/2025 ;
Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, rive droite de l'écluse de Gromillais et de l'écluse de Pont Houitte est interdit à tous les usagers.

Du 10 au 17/05/2025

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place l'entreprise I-MARINE ainsi qu'une déviation (cf. plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Québriac.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

Signé par : VERONIQUE VERON
Date : 15/04/2025
Qualité : CANAUX - CEVAD -
Responsable

Véronique VÉRON

TRAVAUX DE REMPLISSAGE DE LA VASIERE DE PONT HOUTTE

Voie verte fermée du 28 avril au 8 mai 2025

Merci de votre compréhension

-  Déviation
-  Voie verte fermée

